

# Transrural

*initiatives*

n°473 / mars-avril 2019 / 10 euros

- LES FILLES DU COIN
- PAYSANS DE NATURE, VERS UN NOUVEAU RÉSEAU
- SURVIVALISME : QUE LES MEILLEURS GAGNENT (DE L'ARGENT)

*Dossier*

**AGIR CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LES TERRITOIRES RURAUX**

## Transrural initiatives

revue bimestrielle d'information agricole et rurale publiée par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), association d'édition de :



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce sont plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi siècle des enjeux tels que la préservation de l'environnement, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, la promotion d'une agriculture durable, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale.



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation.



Le Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural (Relier) considère qu'il est nécessaire de soutenir le développement d'autres activités à la campagne et, face aux interrogations de notre société, qu'il est urgent de leur donner un sens : s'installer à la campagne, monter une entreprise rurale, c'est d'abord faire le choix d'un mode de vie. Depuis 1984, l'association d'éducation populaire Relier contribue à créer et animer des lieux d'échange et de mise en lien des personnes qui font le choix de s'installer et vivre en milieu rural ([www.reseau-relier.org](http://www.reseau-relier.org)).



Le centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local Cap Rural a pour vocation de promouvoir le développement des territoires ruraux et périurbains de Rhône-Alpes. Depuis 1996, Cap Rural porte le projet d'espaces ruraux vivants aux fonctions diversifiées (productive, résidentielle, touristique et nature), composés par une mixité de populations et d'activités, et mettant en oeuvre de réelles dynamiques économiques, sociales et environnementales, dans le cadre de relations équitables avec les espaces urbains ([www.caprural.org](http://www.caprural.org)).

**Directeur de publication :** Raphaël Jourjon - **Équipe**

**de rédaction permanente :** Hélène Bustos, Fabrice Bugnot - **Ont participé à ce numéro :** Isabelle Barnier, Maxime Bergonso, Hugues Boiteux, Michel Carré, Hélène Colnot-Breune, Rémi de Montaigne, Briec Guinard, Benjamin Lambert, Goulven Lebahers, Benjamin Mercier, Sophie Pattée, Valérian Poyau, Mathieu Salvi et Mélanie Théodore.

**Notes de lecture et revue de presse :** Alain Chanard

**Maquette :** Catherine Boé

**Impression :** Evoluprint, Bruguère

**Administration / Rédaction :**

58 rue Regnault - 75 013 Paris

Tél. 01 48 74 52 88

Site internet : [www.transrural-initiatives.org](http://www.transrural-initiatives.org)

Mail : [transrural@globenet.org](mailto:transrural@globenet.org)



CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE :

Michel Craig/FlickrCC

CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE DU DOSSIER : ESCD

Reproduction autorisée sous réserve de demande  
- n°CPPAP : 0620G86792 - ISSN : 1165-6166 -  
Dépôt légal : avril 2019.

## vivre ensemble

### Europe

**4** Pense-bête pour les élections européennes

### Société

**4** Les filles du coin

**6** Aller au-delà du big data pour traiter le Grand débat

### Culture

**8** Que dit *South Park* de l'évolution du monde rural américain ?

### Agriculture

**9** Sous tension, la régionalisation des chambres d'agriculture avance



## un autre développement

### Politique

**13** Élus municipaux au bord de la déprime ?

### Société

**14** Survivalisme : que les meilleurs gagnent (de l'argent)

### Agriculture

**16** Prospérer sur l'idée de la transition

**16** L'ère du ver

**18** « Le contrôle que nous avons par la vente directe nous rassure »

### Aménagement

**19** Urbaniser une dent creuse ou préserver un poumon vert ?

## ménager les ressources

### Agriculture

**10** Paysans de nature, vers un nouveau réseau

### Foncier

**11** De la terre pour le nucléaire

### Environnement

**12** Accélérer les projets au détriment de la consultation

## Quatrième de couverture



### La conchyliculture, sentinelle du bassin de Thau

« Dans le cadre de nos études à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse, nous sommes 36 étudiants de la spécialisation agro-management à être partis, pendant une semaine en novembre 2018, à la rencontre des acteurs du port de Sète (Hérault). Notre mission était d'étudier les ressorts et dynamiques de l'action collective à l'échelle d'un territoire portuaire. La ville de Sète est ouverte sur la Méditerranée mais aussi sur le bassin de Thau qui constitue à la fois un écosystème d'exception et la plus grosse zone conchylicole de la Méditerranée. Autour du bassin, l'élevage d'huîtres correspond à une activité familiale se transmettant de génération en génération. Cette photographie évoque le savoir-faire des conchyliculteurs avant la mise à l'eau des jeunes huîtres dont le développement dépendra de la qualité de l'eau du bassin. » Clara Chapuis et Quentin Montazeaud

(Ré)abonnez-vous à *Transrural initiatives*  
sur la boutique en ligne de la revue

## International

21 Les paysans de la Caraïbe en réseau

## Initiatives

22 Arpenter par l'image  
le monde paysan et ses gestes

23 « De ferme en ferme », 20 ans de  
portes ouvertes

## Chronique

24 La guerre des mots – acte XXX



## découvrir

25 En revues

26 Au fil des lectures

## DOSSIER

### I à XII

## Agir contre la pauvreté dans les territoires ruraux

Le 28 mars dernier, Cap Rural, centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local en Auvergne-Rhône-Alpes, le Laboratoire d'études rurales de l'Université Lyon 2 et la Mission régionale d'information sur l'exclusion, ont organisé à Marcoux (42) une journée de travail pour rendre visible et mieux comprendre la pauvreté et la précarité en rural. En partant de cette rencontre, ce dossier propose des clefs de lecture pour mieux appréhender ces phénomènes et s'intéresse à des initiatives de coopération allant au-delà d'une stricte réponse à un besoin d'assistance.



ESCD

## Printemps grondeur

L'effervescence qui agitait notre pays semble retomber. L'ordre règne à Paris, Bordeaux ou Nice. Il règne à grands coups de LBD, de lacrymogène, qui blessent les femmes et les hommes et font honte à notre démocratie. Qu'il s'agisse des occasions offertes par les Vrai et le Grand débats de début d'année, des cahiers de doléances portés au gouvernement par l'Association des maires ruraux de France, des plateformes numériques ou simplement des manifestations et rassemblements quotidiens, un peu partout et de diverses manières, les Français s'expriment. Le président de la République aura sans doute profité de l'emballement médiatique de ces dernières semaines pour préparer le terrain, pour son parti, aux élections européennes (fin mai) et municipales (mars 2020).

On assiste pour l'instant surtout à un retour à l'ordre comme à la fin de Mai 1968, sans les accords de Grenelle. Aucune réponse n'est encore apportée aux millions de Français, victimes de l'injustice territoriale, de la concentration croissante des emplois dans les villes, les premiers à subir l'augmentation du prix du diesel. Aucune réponse également n'est apportée à ceux victimes de la fracture numérique et de l'éloignement des services publics. En ce sens, la campagne électorale pour les élections européennes n'a rien pour les rassurer : il n'est question que de « places sur les listes » et jamais de programme.

De son côté, le monde du développement rural et une partie des paysans soupirent de lassitude à la vue des 600 millions d'euros d'aides du deuxième pilier de la Politique agricole commune (Pac) qui n'ont pas été versées alors qu'elles auraient dû l'être depuis longtemps... Dans le contexte extrêmement incertain de la prochaine Pac, dont les négociations sont mises en pause plusieurs mois et en l'absence d'arbitrage budgétaire clair, on peut se demander quelle place sera accordée au développement rural. Mais là encore, la campagne pour les Européennes ne répondra pas à ces questions. *Transrural initiatives*, pour sa part, continuera à vous apporter des éclairages et des analyses, à vous fournir des armes intellectuelles bien moins létales que les LBD mais, à l'inverse, tellement nécessaires !

MAXIME BERGONSO, SECRÉTAIRE DE L'ADIR



- Une pauvreté spécifique au rural.....II
- « *L'exclusion a été pensée de manière différente au fil du temps* ».....III
- Observer l'exclusion en Auvergne-Rhône-Alpes.....IV
- « *Une transformation du travail social* » V
- La Vallée de l'Albarine mobilise autour de l'emploi et de l'accès aux droits ....VI
- « *Continuer à vivre sur le territoire alors que les services publics s'en vont* » .....VII
- Au Pays des Combrailles, lutter contre le mal-être agricole ...VIII
- La MSA accompagne les publics agricoles fragiles.....IX
- À Thiers, un territoire bientôt zéro chômeur ? .....X
- Accompagner l'activité des personnes en difficulté économique.....XI
- Penser la pauvreté dans une approche de développement local.....XII

**L**a pauvreté et la précarité en rural touchent des personnes privées d'emploi ou dont l'activité et les revenus sont insuffisants, des ménages, des jeunes ou des personnes âgées, des populations rurales « natives » comme de nouveaux arrivants. Elle prend plusieurs formes : logement insalubre et précarité énergétique, problèmes de santé, de mobilité, d'alimentation, d'accès aux services et aux nouvelles technologies, isolement et exclusion... Le mouvement des Gilets Jaunes incarne bien la vulnérabilité économique d'une partie des habitants du rural. Mais cette réalité est plus ou moins bien cernée par les acteurs du développement local comme par les pouvoirs publics.

Cap Rural, centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local et animateur du Réseau rural Auvergne-Rhône-Alpes, le Laboratoire d'études rurales de l'Université Lyon 2 et la Mission régionale d'information sur l'exclusion, ont organisé le 28 mars dernier à Marcoux, dans la Loire, une journée de travail pour rendre visible et mieux comprendre les phénomènes de pauvreté et de précarité en rural. Leur envie était de croiser les regards et de décroiser les approches, de partager des expériences pour inciter les acteurs locaux à inclure cette thématique dans leurs projets de territoire mais aussi de réinterroger les modes d'action du développement local. En partant de cette journée, qui a réuni une centaine de personnes, et de l'exemple de ce qui se passe en Auvergne-Rhône-Alpes, ce dossier propose des clefs de lecture pour mieux appréhender les phénomènes de pauvreté, de précarité et d'exclusion. Il présente des actions mises en place dans le cadre de politiques publiques à différents échelons et s'intéresse notamment à des initiatives allant au-delà d'une stricte réponse à un besoin d'assistance, à des dispositifs de coopération entre différents acteurs du social et d'autres secteurs ou encore à des expériences intégrant les personnes dans l'accompagnement qui leur est proposé. Autant de pistes de réflexions et d'actions pour un autre développement local.

Les jeunes, les agriculteurs et les néo-ruraux sont les plus touchés par la précarité et les faibles revenus.

## Une pauvreté spécifique au rural

La majorité des personnes pauvres vivent, comme la majorité des Français, dans les zones urbaines. La pauvreté, dans des quartiers populaires ou en périphérie des grandes villes, est d'autant plus visible qu'elle est concentrée. Pourtant, la pauvreté monétaire existe aussi dans des zones rurales, où elle est accentuée par la désindustrialisation, l'installation de ménages précaires et des revenus d'activité ou des retraites plus faibles. Les zones peu denses ou isolées sont plus marquées par ces difficultés, que l'on peut aussi retrouver dans certaines communes proches des agglomérations, des zones touristiques ou encore des petites villes.

### PARADOXE ENTRE ATTENTES ET RÉALITÉS

Pour Hélène Tallon, consultante et géographe associée à l'UMR Innovation à Montpellier, la diversité du rural rend nécessaire de penser la pauvreté à partir de chaque territoire même s'il existe des points communs : « *On observe un renouveau des espaces ruraux. Cette croissance démographique, plus élevée que dans le cœur des villes, est due à l'installation de personnes très diverses. Le paradoxe est que plus les départements sont ruraux, plus ils sont attractifs. Mais il peut y avoir un décalage entre ce que l'on vient chercher dans le rural et sa réalité.* » Cette nouvelle population regroupe des urbains plutôt jeunes, des couples avec enfants, des chômeurs, des jeunes qui reviennent après une période d'étude ou de travail en ville, des retraités... Beaucoup sont attirés par les prix du logement, la qualité de vie ou encore la possibilité d'auto-production alimentaire. « *C'est un milieu vu comme amortissant les crises*, précise Hélène Tallon. *C'est pour cela que des personnes présentant des difficultés économiques et sociales viennent.* » Pourtant,

le sous-emploi, les problèmes de mobilité et de logements énergivores, la difficulté à s'intégrer, à créer un réseau, à développer des activités économiques ou à accéder à certains services, peuvent être plus forts qu'ailleurs.

### JEUNES ET PAUVRES

La pauvreté rurale se caractérise par des revenus d'activité plus faibles que dans l'urbain, notamment car les catégories les moins qualifiées sont surreprésentées, et touche des familles en moyenne plus nombreuses et davantage de propriétaires. Pour Hélène Tallon, elle concerne particulièrement trois catégories de personnes : les agriculteurs, jeunes ou vieux ; les néo-ruraux ; les jeunes, issus de familles rurales à faibles revenus, mais aussi des personnes très mobiles. En France, la moitié des personnes pauvres a moins de 30 ans.

### L'INSCRIPTION FAMILIALE OU SOCIALE

D'après un travail mené sur quatre territoires en Bourgogne-Franche Comté par Philippe Lyet, sociologue et directeur de recherche à l'École supérieure du travail social (cf. ci-contre), c'est l'articulation de quatre dimensions qui caractérisent l'exclusion en milieu rural. Tout d'abord, les problématiques des personnes. Lorsque l'on cumule une série de problèmes - relationnels, psychologiques, d'emploi, de logement, de faible niveau de formation... - il est beaucoup plus dur de s'en sortir. Puis, la question du revenu qui peut être ou devenir insuffisant. Ensuite, dans les territoires où il y a une forte visibilité sociale, être vu comme assisté conduit à des situations de disqualification. Le dernier élément est l'inscription familiale ou sociale. Pour les acteurs du social, la pauvreté est renforcée par le repli social et l'isolement géographique.

### LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'ALIMENTATION EN MILIEU RURAL

On s'imagine souvent qu'en milieu rural, les ménages pauvres rencontrent moins de difficultés pour s'alimenter que dans les villes. Pourtant, les recherches menées sur la pauvreté rurale montrent l'existence d'une précarité alimentaire. L'enquête de terrain menée sur la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (Ain), pour le Laboratoire d'études rurales (LER) de l'Université de Lyon 2 et dans le cadre du Réseau national pour un Projet alimentaire territorial, montre les stratégies développées par les ménages pour se nourrir et celles des acteurs leur apportant un soutien. Principalement une association, la Croix rouge, agit sur le volet alimentaire auprès des personnes pauvres dans l'espace rural de la communauté d'agglomération. Mais accepter le colis qu'elle propose peut s'avérer compliqué. Par crainte de voir leur situation exposée, nombreux sont ceux qui taisent leurs difficultés. Les personnes qui en bénéficient doivent également compléter cet approvisionnement. Les lieux d'achats sont alors au cœur de nombreux arbitrages, notamment entre le coût du déplacement et de l'alimentation. Si les grandes et moyennes surfaces sont privilégiées, les fruits et légumes proviennent plutôt des fins de marchés ou du vrac. Par ailleurs, la majorité des individus rencontrés aspirent à cultiver un jardin, pour réaliser des économies mais aussi car « *comme ça on, sait ce qu'on mange* ».

Mathilde Ferrand, chargée de mission au LER

Pour Philippe Lyet, sociologue et directeur de recherche à l'École supérieure du travail social, la pauvreté est une notion relative et à distinguer de l'exclusion et de la précarité.

## « L'exclusion a été pensée de manière différente au fil du temps »

**C**omment définir la pauvreté ? Philippe Lyet : On utilise les termes pauvreté, précarité et exclusion comme des synonymes mais ils ne veulent pas dire la même chose, même s'ils sont reliés. On peut le voir en jouant avec leurs antonymes. La pauvreté est le contraire de la richesse. Cela renvoie à ce qui permet aux gens de vivre et aux revenus. La pauvreté est relative en fonction des espaces, des époques, des groupes sociaux... Des gens qui gagnent 3000 euros par mois, en se comparant à d'autres dans leur milieu, estiment ne pas être riches voire être pauvres...

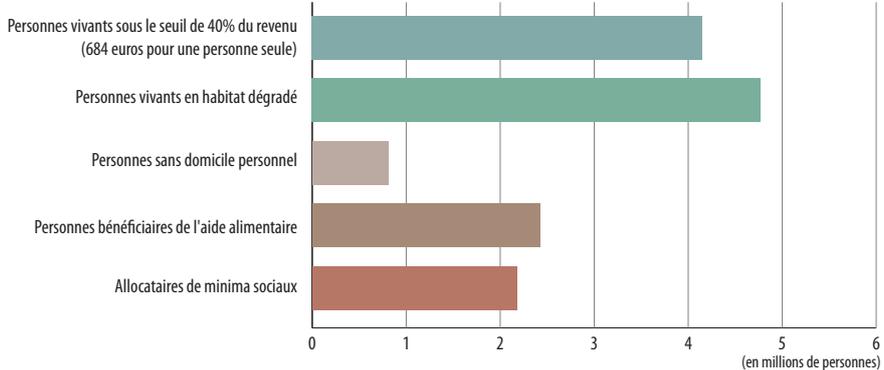
### Comment la mesurer ?

P. L. : On a essayé de définir de manière absolue la pauvreté, dite monétaire, au travers du revenu médian<sup>1</sup> et en fonction de la taille du ménage. En France, on a choisi le seuil en dessous duquel on est considéré comme pauvre à 50% du revenu médian, soit par exemple 840 euros par mois pour une personne seule ou 1 680 euros pour un couple avec un enfant de plus de 14 ans. À 60% du revenu médian, c'est environ 1 000 euros pour une personne seule. Mais est-on pauvre avec ces revenus ? Cela dépend si l'on vit en Île-de-France ou dans la Loire, si l'on paye ou non un faible loyer, si l'on est propriétaire sans emprunts, si l'on a des frais de déplacement... La pauvreté dépend de nombreux critères qui relativisent de manière considérable ces chiffres. Enfin, la pauvreté est aussi liée au regard de chacun sur sa situation et ses besoins. Elle est subjective.

### Qu'entend-on par précarité ?

P. L. : La précarité s'oppose à la sécurité. Elle dépend de si l'on appartient à des collectifs, des familles, un environnement social, de si l'on peut bénéficier ou non d'entraide, de don contre don, de soutiens... On

### LA GRANDE PAUVRETÉ EN FRANCE



Source : Rapport sur la pauvreté en France - 2018 - Observatoire des inégalités - [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr).

considère que les personnes sont précaires quand elles manquent d'un certain nombre de sécurités, qui font que l'avenir et même le quotidien sont incertains. Cela peut-être la situation de cadres qui gagnent beaucoup mais peuvent se faire virer à tout moment. Mais cela n'a rien à voir bien sûr avec la situation de personnes sans domicile. De plus, une personne qui réussit à organiser un système d'aide qui sécurise la vie qu'elle mène à la rue sera certes très pauvre mais en situation moins précaire qu'un migrant qui vient d'arriver à Paris et qui sera ballotté d'un hôtel à l'autre.

### Quel antonyme peut-on accoler à l'exclusion ?

P. L. : L'exclusion a été pensée de manière différente au fil du temps. Jusqu'aux années 1970-1980, l'État social pensait que son rôle était de prendre en charge les individus, de leur proposer des solutions. On parlait plutôt d'intégration. Face à la situation précaire des personnes en situation de handicap, on a fondé des institutions médico-sociales qui leur ont permis de sortir de l'exclusion et d'intégrer des collectifs. Par la suite, on a montré que ces institutions pouvaient les couper de la réalité sociale. On est donc passé à une autre logique dans les années

1980, quand la pauvreté a fortement progressé : celle de l'insertion, avec des dispositifs censés permettre le retour à une vie autonome. C'est l'époque du Revenu minimum d'insertion. Mais on s'est rendu compte que les personnes ne sortaient pas de leur situation d'exclusion et qu'on apportait qu'un soutien temporaire.

Ensuite, on est passé à la logique de l'inclusion, celle de l'État libéral et européen. C'est l'idée de donner aux gens les mêmes chances, de donner un peu plus à ceux qui ont moins, par exemple en les formant pour avoir accès à l'emploi. On estime que les personnes sont ensuite en capacité d'assumer leurs choix d'opportunités sociales, c'est-à-dire de trouver un emploi grâce à leurs démarches. Le problème de l'inclusion, c'est que nous ne sommes pas égaux dans cette capacité à faire des choix, qui dépend des ressources sociales, culturelles, économiques, des réseaux... Cela soulève une autre question : comment répondre à ces inégalités de ressources pour faire face aux épreuves de la vie ?

<sup>1</sup> - Revenu qui divise la population en deux parties égales : 50 % de la population a un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur.

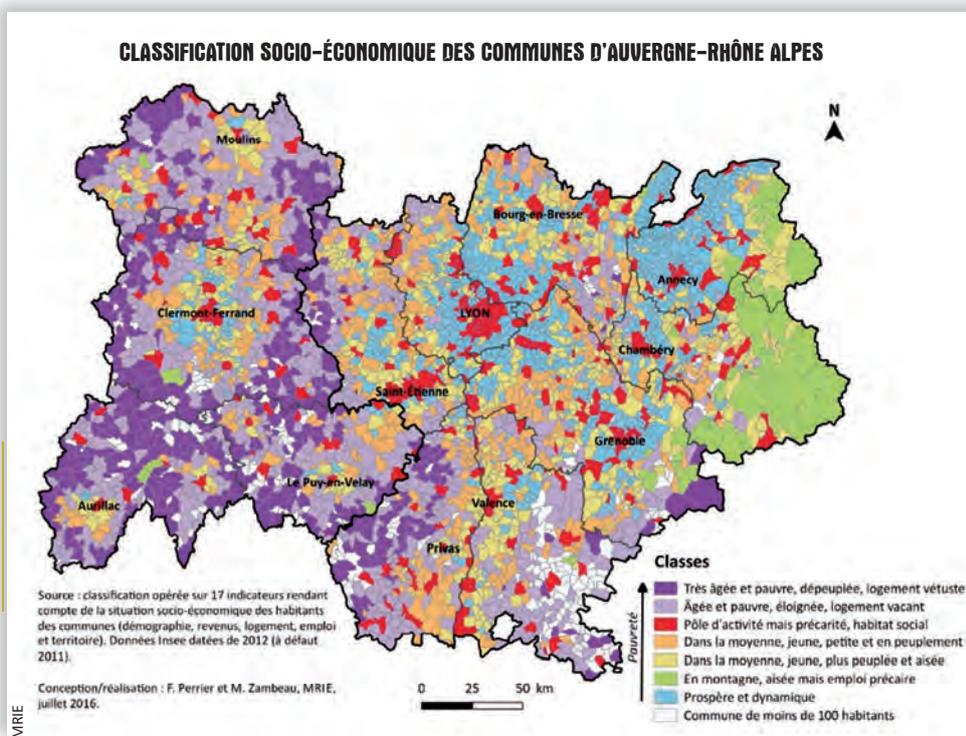
La Mission régionale d'information sur l'exclusion a réalisé une étude sur le budget des ménages en difficulté et leur « reste pour vivre ».

## Observer l'exclusion en Auvergne-Rhône-Alpes

**Q**ui sont les personnes pauvres ? À quelles difficultés sont-elles confrontées ? Où vivent-elles ? Comment agir ? Depuis trente ans, la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE) réalise un travail de recueil de témoignages, de recherche et d'analyse sur ces questions, interrogeant aussi bien la notion d'habitat, que celle d'accès aux droits, d'utilité sociale, ou encore d'alimentation. « Notre objectif est de produire des connaissances utiles et mobilisables avec et pour les acteurs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, explique Laurence Potié, chargée de mission à la MRIE. Nous travaillons régulièrement avec des groupes de personnes en situation de pauvreté ou de précarité, mais peu sur le rural spécifiquement. » En 2015-2016, la MRIE a ainsi réalisé une enquête auprès d'une centaine de Centres communaux d'action sociale de la nouvelle Région et étudié les budgets de 900 ménages ayant fait une demande d'aide facultative. « Nous avons déterminé le reste pour vivre, détaille Laurence Potié, c'est-à-dire toutes les ressources d'un ménage moins les dépenses contraintes, celles qui font l'objet d'une facture ou d'un prélèvement comme le loyer, le chauffage, les transports, la scolarité, les assurances, les télécommunications, les dettes... »

### L'ALIMENTATION, VARIABLE D'AJUSTEMENT

D'après cette enquête, le revenu moyen de ces ménages est de 598 euros par unité de consommation, bien en-dessous du seuil de pauvreté monétaire à 60% du revenu médian (1 000 euros, cf. p111). Parmi eux, près d'un quart exercent une activité professionnelle et un sur dix n'ont aucune ressource. Leurs



Une première catégorie de communes « Très âgée et pauvre, dépeuplée, logement vétuste », rassemble tous les indicateurs d'une pauvreté marquée, avec les taux de ménages non imposables, de personnes inactives et de logements sans salle de bain, baignoire ou douche, les plus élevés de la région. 71 % des communes y appartenant sont considérées par l'Insee comme « isolées, hors influence des pôles ».

Extrait du Rapport de la MRIE 2016 (p307) - [www.mrie.org](http://www.mrie.org).

dépenses contraintes, elles, s'élèvent à 483 euros en moyenne, dont les deux tiers environ sont consacrés au logement. Le reste pour vivre est donc de 115 euros en moyenne, pour se nourrir, se vêtir, se déplacer...

« On s'est rendu compte que les personnes connaissent très bien leur budget et sont devenues expertes pour gérer l'ingérable, ajoute Laurence Potié. L'alimentation est souvent la variable d'ajustement. Pour ces ménages, c'est un stress permanent. Ils ont aussi peur de ne plus avoir d'aide pour une raison ou

une autre alors que d'autres, notamment des jeunes, des travailleurs pauvres et les seniors, ne font pas valoir leurs droits. » Dans les petites communes rurales, les ressources sont plus basses, comme les charges, malgré des dépenses d'énergie bien plus élevées. Pour Laurence Potié, « les questions de mobilité et les télécommunications apparaissent encore plus importantes dans le rural. L'éloignement est une source de difficultés pour de nombreux aspects de la vie : accès aux soins, formation, emploi, démarches administratives, loisirs... ».

Pour Daniel Bouzat, directeur du Pôle solidarité du Conseil départemental du Cantal, de nouvelles approches sont nécessaires face au non recours aux droits et à une forme de « *consommation des prestations sociales* ».

## « Une transformation du travail social »

**Q**uel est le rôle du Département dans la lutte contre la pauvreté et la précarité ?

**Daniel Bouzat :** Le Cantal fait partie des départements très ruraux avec une très faible densité de population. Nous sommes particulièrement touchés par des niveaux de vie très faibles, des problèmes de mobilité, l'absence d'emploi, la présence de familles monoparentales pauvres... Il y a deux phénomènes problématiques sur le territoire : le non recours aux droits et les personnes âgées sans ressources ou avec de très petites retraites. On a encore moins de prise avec les personnes âgées qu'avec les autres. Elles font avec ce qu'elles ont. Le conseil départemental est le chef de file de l'action sociale et de l'insertion, c'est une administration qui gère la pauvreté et les phénomènes d'exclusion. Mais le travail social, c'est essentiellement celui de face-à-face, avec les personnes accompagnées. C'est l'essentiel de notre action et l'accès aux droits est notre premier souci.

**Quelles évolutions constatez-vous en matière d'accès aux droits ?**

**D. B :** L'évolution des publics et différentes contraintes nous poussent à modifier nos pratiques. Dans le Cantal, l'offre de logement est par exemple très détendue, peu chère, et il y a en permanence des personnes qui arrivent pour quelque temps avec beaucoup de problèmes sociaux puis qui sont remplacées par d'autres. Ce qui remonte du terrain, c'est qu'il y a aussi une certaine forme de « *consommation des prestations sociales* ». Nous devons faire attention à ne pas tomber dans l'assistanat. De plus, les enveloppes pour répondre à ces besoins ont tendance à être limitées et les critères d'accès aux aides sociales

renforcés. À l'inverse, certains ne font pas forcément la démarche de venir vers nous. On retrouve des personnes qui ne sont pas prêtes à raconter leur histoire et à rentrer dans nos parcours. Cela ne convient plus à un grand nombre de personnes.

**Travaillez-vous davantage avec les intercommunalités que par le passé ?**

**D. B :** Notre rôle est aussi de participer au développement local, c'est un peu nouveau et ce n'est pas simple, car nous n'avons pas l'habitude de travailler avec des élus et des professionnels d'autres secteurs que l'action sociale. Cela commence à se faire sur des micro-projets, par exemple sur l'insertion par le biais de la fabrication de confitures à Saint-Flour. Cela peut changer la donne au niveau très local. Nous allons aussi développer la contractualisation avec l'échelon infra-départemental, pour sortir d'une logique de guichet. Le contexte financier nous impose de travailler autrement. Ce qui va également changer, c'est la façon dont on accompagne les personnes, avec une approche plus collective, prenant davan-

tage en compte leurs capacités, avec ce mot à la mode d'*empowerment*. L'idée est d'aller au-delà d'une réponse à un besoin particulier. Il y a une transformation du travail social.

**Quelles autres réflexions menez-vous en lien avec les territoires ?**

**D. B :** On travaille évidemment sur la proximité, sur le maillage du territoire. Par rapport au futur plan de lutte contre la pauvreté<sup>1</sup>, on va lever la question des financements nécessaires, car entre les annonces et la réalité, il y a un écart énorme. Nous travaillons aussi sur l'accueil social inconditionnel avec un réseau intégré d'acteurs sur les territoires. D'autres que nous ont les moyens et la légitimité pour travailler avec les habitants sur les questions sociales. Les Maisons de services au public peuvent par exemple apporter un premier niveau d'information et ensuite adresser les personnes aux services du Département.

<sup>1</sup> - Annoncé en septembre 2018 par Emmanuel Macron : <https://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/plan-pauvrete-inclusion-et-emploi>.

### LES MOYENS DU DÉPARTEMENT

Le Conseil départemental du Cantal, environ 150 000 habitants, dispose pour 2019 d'un budget de fonctionnement de 229 millions d'euros (M€), dont 93M€ consacrés à l'action « solidarité sociale », notamment pour les prestations de sécurité sociale (36M€ pour les personnes âgées ; 27,6M€ pour les personnes handicapées ; 14 M€ pour la petite enfance et la protection de l'enfance ; 14,9M€ pour l'insertion et le logement).

Sur le terrain, environ 80 assistants sociaux accueillent, informent et accompagnent les personnes en difficulté - plus de 5 000 ménages - dans les trois Maisons de la solidarité départementales et leurs antennes et autres permanences. Le bilan 2018 montre que les dépenses d'allocation pour le RSA ont augmenté de 6,86% par an en moyenne depuis dix ans (contre 4,5% au niveau national), avec un reste à charge du Département qui atteignait 41% l'an dernier. En cinq ans, les ressources octroyées par l'État au Département ont baissé de 17 M€ et 60 emplois sur un peu plus de 1 000 ont été supprimés.

Un plan de lutte contre la pauvreté a été construit avec de nombreux acteurs en prenant en compte différentes dimensions, au-delà de l'action sociale.

## La Vallée de l'Albarine mobilise autour de l'emploi et de l'accès aux droits

**E**n 2015, la Communauté de communes de la Vallée de l'Albarine<sup>1</sup>, dans l'Ain, mettait en place son Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale dans le cadre d'un Contrat de territoire. Ce dispositif, dont les actions ont été depuis intégrées au Contrat de ruralité de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, a permis de créer une dynamique regroupant de nombreux acteurs - État, conseil départemental, Pôle emploi, Caf, MSA, services sociaux, de l'éducation, de la santé... - autour d'une politique multidimensionnelle dans laquelle l'emploi occupe une place centrale. La Vallée de l'Albarine est confrontée à plusieurs phénomènes favorisant l'exclusion sociale : les services publics sont peu présents, l'emploi fait défaut (trois quarts des résidents en emploi travaillent en dehors du périmètre communautaire), la population est vieillissante (32,5% de 55 ans et plus) et le revenu moyen des ménages est inférieur d'un tiers à la moyenne départementale.

### DISPARITION DE L'INDUSTRIE TEXTILE

« Nous avons une immense précarité avec des personnes en grande difficulté sociale. Avec la fin de l'industrie, notamment du textile, dans les années 1980, les emplois ont disparu. Le parc locatif est devenu trop grand et s'est dégradé », explique Liliane Blanc-Falcon, ancienne présidente de la Communauté de communes de la Vallée de l'Albarine et maire-adjointe de Tenay. Dans cette ville, 4 200 habitants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, 1 600 dans les années 1980 et 1 050 en 2016, malgré les opérations de resserrement urbain, 200 des 600 logements sont vides. « On accueille chez nous toutes les personnes qui ne peuvent pas se loger ailleurs, ajoute l'élue. Nous sommes au bout de la vallée est c'est de fait une sorte de souricière si vous ne pouvez pas vous déplacer. » Les mé-



Vue du centre de Saint-Rambert-en-Bugey, commune de 2 300 habitants, intégrée à la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain en 2017.

nages déjà fragilisés se retrouvent alors confrontés à une nouvelle précarité, liée au coût des transports, à l'éloignement des pôles d'emploi et de services et à des factures d'énergies qu'ils ne peuvent plus payer. En 2014, le gouvernement publie la liste des communes éligibles aux contrats de la politique de la Ville mais la Vallée de l'Albarine n'en fait pas partie. Liliane Blanc-Falcon bataille avec le soutien du préfet, pour rentrer dans un dispositif approchant : le Contrat de territoire, bâti comme un Contrat de ville, mais sans fonds dédiés.

### L'ACCÈS AUX DROITS

Ce contrat, construit avec les différents acteurs, permet de mettre en place une politique globale et de mobiliser les moyens des partenaires comme le Département, autour de quatre axes principaux : l'habitat ; l'emploi et la formation ; l'accès aux

droits et l'éducation ; la parentalité. « On a travaillé sur l'accès aux droits, car beaucoup ne demandaient rien ; une Maison des services au public [MSAP] a ouvert en avril 2016 au centre social de Saint-Rambert, l'idée était de s'appuyer sur quelque chose d'existant et identifié, détaille l'élue. Depuis, on a accueilli 2 500 personnes sur les 5 500 habitants. L'avantage d'une MSAP, c'est que la personne ne raconte son histoire qu'une fois et on fait ensuite remonter à Pôle emploi et aux différents services. On a aussi créé des ateliers d'initiation à l'informatique sur différents endroits du territoire. » Autre exemple, un accompagnement global a été mis en place sur l'emploi incluant un dispositif de formation, des solutions de mobilité et de garde d'enfants, avec le soutien d'entreprises industrielles qui ont ouvert 80 postes sur lesquels elles avaient des besoins.

### DES MOYENS GRÂCE AU CONTRAT DE RURALITÉ

« Cela a été compliqué d'entraîner tout le monde dans la démarche, notamment à cause du manque de moyens, note Liliane Blanc-Falcon. Il n'y avait pas de chargé de mission sur ce sujet par exemple. J'ai aussi eu peur que nos actions s'arrêtent après la fusion avec la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain en 2017. Mais le Contrat de ruralité, dont je suis aujourd'hui la référente, a pris la suite avec davantage de moyens, par exemple pour réaliser des opérations programmées d'amélioration de l'habitat. » Au-delà des résultats sur l'accès aux droits, l'emploi ou l'habitat, c'est la dynamique désormais en place que l'élue retient et « une nouvelle image » pour la vallée.

<sup>1</sup> - Dissoute le 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle regroupait 5 500 habitants de douze communes. Dix d'entre elles ont été intégrées à la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, deux autres ont choisi d'être rattachées à celle d'Hauteville.

Témoignage d'Olivier Royer, directeur de l'Espace social et culturel du Diois (ESCD), sur la coordination des lieux d'action sociale et le développement d'échanges non monétaires.

## « Continuer à vivre sur le territoire alors que les services publics s'en vont »

Le Diois rassemble cinquante communes pour un total de 11 500 habitants répartis sur 12 000 km<sup>2</sup>. C'est un territoire très rural qui couvre près de 20% de la Drôme avec des zones de montagne. Chez nous, le tourisme est une chance mais aussi un très gros problème car il bloque l'accès au logement alors que le territoire est très attractif. Cela devient presque impossible d'avoir un logement décent, car les propriétaires préfèrent louer quatre mois en saison.

### « LES PROBLÉMATIQUES QUI SONT RESSORTIES DES "GRANDS DÉBATS LOCAUX" SONT LE LOGEMENT, L'ÉNERGIE ET LA MOBILITÉ »

Ces derniers mois, nous avons participé à neuf "grands débats" sur le territoire. Les problématiques qui en sont ressorties sont le logement, l'énergie et la mobilité. En résumé, on s'éloigne des centres car c'est trop cher d'y vivre mais les coûts de transport ou de chauffage deviennent alors trop élevés... Beaucoup de personnes sont arrivées depuis moins de cinq ans sur le territoire et elles sont souvent confrontées à ces problèmes.

L'ESCD est une association qui dispose d'un budget de 650 000 euros et qui emploie 24 salariés (13 équivalents temps plein), notamment pour gérer le centre social de Die. Nos principaux axes d'action sont l'accueil tout public, la jeunesse, la mobilité, le logement et les actions en faveur des personnes âgées. On travaille pour que l'on puisse

tout simplement continuer à vivre sur le territoire alors que les services publics s'en vont, qu'on a perdu notre maternité et notre service de chirurgie, que le train est menacé... On aide par exemple les familles en accueillant leurs enfants pour que les parents puissent travailler, y compris au mois d'août, quand il y a beaucoup d'activité.

Mais le centre social de Die est à 45 minutes de voiture pour certaines personnes, ce qui peut poser problème. C'est pour cela que nous avons signé une convention territoriale globale avec la Communauté des communes du Diois [CCD] en juin 2018. Depuis, nous assurons la coordination des lieux d'action sociale du territoire, par exemple pour se répartir le matériel, les permanences et les actions. Il y a cinq structures reconnues par la Caisse d'allocation familiale et la CCD, dont le centre social de Die, trois espaces de vie sociale [EVS] et une association en cours d'agrément. Sur le territoire de La Motte-Chalancon, à une heure de route de Die,

nous accompagnons un collectif d'habitants qui veut devenir EVS. Par ailleurs, avons conventionné avec la Communauté de communes des Baronnies, en Drôme provençale, et désormais, leur centre de loisirs est ouvert à certaines personnes du Diois qui habitent près. Nous avons aussi un camion de neuf places pour aller dans les marchés, faire des animations pour les personnes âgées, les enfants et mener des actions d'accès aux droits.

Nous soutenons beaucoup d'autres projets portés par les habitants, par exemple sur l'échange non monétaire, comme l'accorderie<sup>1</sup> du Diois, qui rassemble 500 personnes, ou une ressourcerie. Beaucoup de choses se développent car le taux de pauvreté et le nombre d'allocataires des minimas sociaux, notamment des familles monoparentales, est très élevé. Plus de la moitié des 937 familles qui bénéficient d'allocations dans le Diois ont un quotient familial<sup>2</sup> inférieur à 715 euros par mois.

Nous accompagnons aussi une association, les Jardins nourriciers. Elle compte quatre salariés et 150 bénévoles qui travaillent 9 000 m<sup>2</sup> de terre qui n'étaient pas cultivés auparavant. Récemment, l'idée a été lancée d'accueillir des personnes migrantes. Notre rôle est de faire connaître toutes ces initiatives sur le territoire, de faire le lien avec les habitants et de développer ce pouvoir d'agir. »



Carte des différents lieux de solidarité, d'action sociale, de culture et de formation du Diois.

1 - Structure d'échange de services et de coopération (garde d'enfants, bricolage, covoiturage, cours...) visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités. Plus d'infos : [www.accorderie.fr](http://www.accorderie.fr).

2 - C'est la somme des revenus imposables et des prestations de la Caisse d'allocations familiales divisée par le nombre de parts du foyer fiscal.

Le Contrat local de santé signé en 2012 a notamment conduit à la mise en place d'un plan d'action pour prévenir le suicide des paysans.

Le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles, dans le Puy-de-Dôme, lance son Contrat local de santé en 2012 (cf. encadré) avec plus de trente partenaires. Dans ce cadre, Médecins du monde mène en 2015 une étude sur l'état de santé et l'accès aux soins des agriculteurs des Combrailles<sup>1</sup>. Cette dernière déclenche la mobilisation.

### ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

L'association constate qu'une grande partie des agriculteurs du territoire, principalement des hommes cinquantenaires et éleveurs, font part d'une détresse psychologique. Deux-tiers d'entre eux sont dans une situation d'épuisement professionnel, souvent associée à des insomnies, une augmentation du tabagisme et de la consommation d'alcool, des difficultés à prendre du temps pour soi... Les problèmes économiques, la fusion entre les sphères professionnelle et privée et leur isolement contribuent à renforcer leur précarité.

En 2016, le Pays de Combrailles et ses partenaires lancent un plan d'action avec plusieurs axes de travail : la promotion et le renforcement des dispositifs de remplacement, d'aide et de soutien existants ; l'installation d'une cellule multi-partenaire pour une meilleure prise en charge ; la constitution d'un réseau pour identifier et orienter les personnes « qui ne vont pas bien » ; ou encore la création d'espaces d'échange entre agriculteurs ou avec des professionnels de santé.

### REPÉRER LES PERSONNES ISOLÉES

« Nous avons décidé de créer un réseau de sentinelles pour pouvoir agir en amont des crises suicidaires, explique Marie-Pierre Condat, coordinatrice de santé du Pays des Combrailles. Huit personnes du service de remplacement et de différentes institutions

## Au Pays des Combrailles, lutter contre le mal-être agricole



La compagnie Entrées de jeu a proposé plusieurs représentations de sa pièce *Le stress est dans le pré* dans le cadre du projet mené par le Pays des Combrailles sur le mal-être agricole.

ont déjà été formées à ces questions sensibles. Le territoire est assez enclavé et les travailleurs sociaux ne peuvent pas se déplacer partout, il faut s'appuyer sur l'entourage et les réseaux locaux à même de repérer des personnes iso-

lées. Ensuite, il faut faire le lien avec les structures susceptibles de venir en aide. »

Afin de libérer la parole, le Pays des Combrailles a travaillé avec la compagnie Entrées de jeu pour mettre en place un « théâtre-forum », une pièce où les spectateurs sont aussi acteurs. Différents facteurs de stress auxquels les agriculteurs sont confrontés sont abordés dans la pièce, jouée une première fois par des comédiens de la compagnie. Puis, les échanges avec la salle modifient la pièce qui est ensuite rejouée. « L'idée est de parler de ce sujet et que les spectateurs, par la suite, envisagent autre chose que le suicide dans certaines situations, précise Marie-Pierre Condat. La première soirée a rassemblé environ 150 personnes dont trois quarts de paysans et certains ne voulaient plus quitter la salle ! » D'autres initiatives de ce type existent en France, notamment avec le soutien de la MSA, des chambres d'agriculture, des services de remplacement ou de l'association Solidarité paysans. Mais, comme le note cette dernière, une part importante des difficultés des paysans sont systémiques et liées au modèle agricole et à ses conséquences : dépendance au marché, endettement important et perte d'autonomie.

### LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

Créé en 2009, le Contrat local de santé est la déclinaison locale d'un projet régional de santé. Cet outil de coordination porté conjointement par l'Agence régionale de santé et une collectivité territoriale ou une intercommunalité a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé et de développer une offre de proximité.

Les contrats s'appuient notamment sur la réalisation de diagnostics locaux, la mutualisation de moyens et la construction de partenariats dans la durée entre les acteurs d'un territoire. Ils permettent d'envisager une approche globale des parcours de soin et de santé et peuvent prévoir des actions spécifiques sur différents facteurs ayant des conséquences sur les populations, comme le logement, l'environnement, l'éducation ou le travail... En Auvergne-Rhône-Alpes, une trentaine de contrats sont déjà en place. Plus d'info sur le celui des Combrailles : [www.combrailles.com/vivre\\_en\\_combrailles/la\\_sante/contrat\\_local\\_de\\_sante](http://www.combrailles.com/vivre_en_combrailles/la_sante/contrat_local_de_sante).

<sup>1</sup> - [www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/publications/2016/09/13/etat-de-sante-acces-aux-soins-des-agriculteurs-des-combrailles](http://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/publications/2016/09/13/etat-de-sante-acces-aux-soins-des-agriculteurs-des-combrailles).

Les caisses locales ont créé des dispositifs d'accompagnement global dans tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes.

## La MSA accompagne les publics agricoles fragiles



Vue générale de la commune de Saint-Clair en Ardèche, département qui présente une forte proportion d'habitats dégradés, notamment des corps de fermes.

L'accompagnement des publics agricoles fragiles est une des orientations prioritaires de l'action sociale de la Mutualité sociale agricole, l'organisme de protection sociale de la population agricole. En Auvergne-Rhône-Alpes, des dispositifs existent dans tous les départements : Rebonds dans l'Ain, Regain en Ardèche, le Sillon Dauphinois en Isère... Chaque année, ils permettent de détecter ou d'accompagner plusieurs dizaines de paysans en difficulté avec l'appui d'autres acteurs des secteurs agricole, médical, social ou associatif.

Agnès Chat, travailleuse sociale à la MSA Ardèche-Drôme-Loire, présente cet accom-

pagnement : « Nous avons d'abord un rôle de repérage. Puis nous rencontrons l'agriculteur pour faire un diagnostic complet de sa situation personnelle et professionnelle. L'intérêt, c'est qu'il y ait un premier contact pour établir une relation de confiance, nous nous déplaçons

**POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX, LES ACTIONS COLLECTIVES ET LES RENCONTRES ENTRE PAIRS FACILITENT LA PRISE DE PAROLE ET LA CRÉATION DE LIENS**

souvent pour cela. Nous travaillons ensuite avec lui pour améliorer sa situation et son autonomie. » L'accompagnement porte souvent sur plusieurs aspects, personnels et professionnels. « Notre accompagnement est individuel mais aussi collectif avec des actions sur les vacances ou la préparation des retraites, ajoute sa collègue Émilie Moret. Le plan gouvernemental d'aide au répit nous a permis de faire davantage de choses. »

L'enveloppe de 4 millions d'euros allouée par le gouvernement au niveau national pour 2017 a été utilisée en moins d'un an par les caisses locales de la MSA, notamment pour financer les services de remplacement pour près de 3 500 agriculteurs en situation d'épuisement professionnel. Dans ce cadre, la MSA Ardèche-Drôme-Loire a aussi organisé des sessions de formation sur l'embauche de salariés, sur la délégation des tâches au sein de l'exploitation ou sur les services de remplacement, avec l'appui de psychologues du travail, d'assistants sociaux ou des témoignages d'autres agriculteurs. Des groupes d'échanges ont aussi été créés avec l'objectif d'avancer, collectivement, sur des projets d'amélioration des conditions de vie et de travail. Pour les travailleurs sociaux, les actions collectives et les rencontres entre pairs facilitent la prise de parole et la création de liens en confortant l'accompagnement individuel. Depuis fin 2017, le financement de l'État n'ayant pas été reconduit, c'est le fonds d'action sanitaire et sociale des caisses qui a pris la suite pour poursuivre ces actions.

### CONSTRUIRE ET SE RECONSTRUIRE

Depuis cinq ans, la MSA Ardèche-Drôme-Loire, en partenariat avec l'association les Compagnons bâtisseurs, propose un dispositif d'accompagnement à l'auto-réhabilitation. Il s'adresse à des agriculteurs propriétaires occupants ayant besoin de rénover leur logement et qui souhaitent participer aux travaux en étant accompagnés par des artisans. Il fait suite à différents constats : c'est un défi d'améliorer les logements parfois très dégradés avec peu de moyens financiers ; il existe un besoin d'accompagnement dans les processus de rénovation ; des savoirs acquis dans de tels chantiers pourront être remobilisés ultérieurement ; le « faire soi-même » est important pour de nombreuses personnes.

Pour Audrey Morot, chargée de mission habitat à la MSA Ardèche-Drôme-Loire, « participer à la réhabilitation permet aux paysans de mieux accepter l'aide apportée, de rencontrer des artisans et bénévoles, de reprendre confiance ». Ce dispositif fait notamment intervenir l'Agence nationale de l'habitat et les collectivités dans le financement des projets, l'association Soliah pour la réalisation de diagnostics préalables aux travaux et les Compagnons bâtisseurs Rhône-Alpes qui mobilisent de l'ingénierie, des artisans, leur réseau de bénévoles et apportent la garantie décennale. Environ 20 000 logements étaient considérés comme indignes en 2015 dans la Drôme et en Ardèche, principalement en zone rurale.

Plus d'infos : [www.compagnonsbattisseurs.eu/actions/ara-poagri-drome-ardeche](http://www.compagnonsbattisseurs.eu/actions/ara-poagri-drome-ardeche).

Une expérimentation lancée en octobre 2016 a déjà débouché sur la création de 70 emplois en CDI.

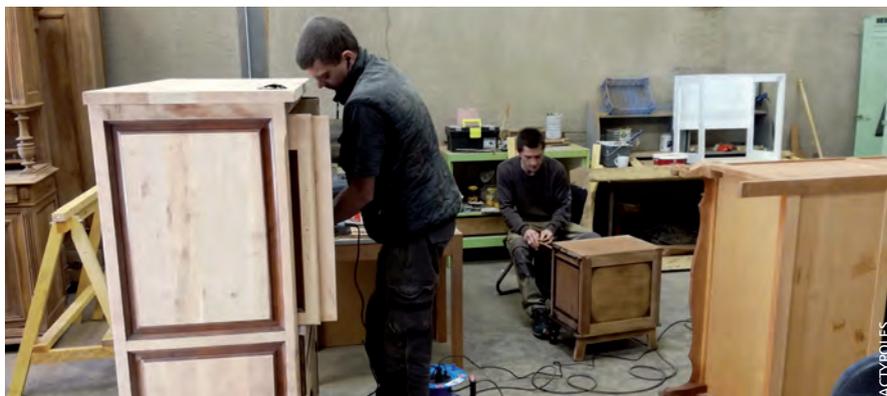
## À Thiers, un territoire bientôt zéro chômeur ?

**T**hiers, commune du Puy-de-Dôme de 12 000 habitants, plutôt rurale, a été sélectionnée en 2016 avec neuf autres territoires pour participer à l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD). La création de ce dispositif doit beaucoup au lobbying d'ATD Quart Monde, qui proposait déjà en 2013 de réorienter les moyens alloués par la société aux chômeurs de longue durée vers des salaires. Soit *a minima* 15 000 euros par an, prenant en compte les coûts directs (dépenses sociales, pour le retour à l'emploi) et indirects (santé, logement, protection de l'enfance...) et le manque à gagner (impôts, cotisations...)<sup>1</sup>. L'association posait aussi le constat que si les emplois manquent, il existe néanmoins beaucoup de besoins non satisfaits et donc que le travail pour y répondre, lui, ne manque pas.

### ACTIVITÉS NON CONCURRENTIELLES

Sur ce principe, le dispositif TZCLD prévoit que chaque territoire sélectionné fonde une ou plusieurs Entreprises à but d'emploi (EBE) dont le rôle est de développer des activités nouvelles et utiles au territoire et de créer, pour tous les chômeurs de longue durée volontaires, des emplois en CDI. Leur financement est assuré par la vente de biens et services et par un fonds national qui verse à l'EBE 18 000 euros par emploi à temps plein et par an.

« Notre EBE, Actyroles, a été constituée en mai 2017 sous la forme d'une Société coopérative d'intérêt collectif pour un territoire constitué de deux quartiers prioritaires de Thiers : le centre ancien et les Molles Cizolles, explique Christophe Devenne, chef de projet du Comité local pour l'emploi (CLE) de Thiers, l'instance chargée d'animer localement l'expérimentation. Depuis, nous avons créé 70 emplois en CDI à temps choisi et presque tout le monde a demandé du temps plein. Si elles doivent répondre d'abord aux aspirations et capacités des personnes volontaires, les activités dépendent aussi des ressources et opportunités



Menuiserie, entretien d'espaces verts, sécurité, encombrants, reconditionnement informatique... À Thiers, Actyroles a développé une quinzaine d'activités.

*du territoire. L'EBE et le CLE travaillent avec les collectivités, les chambres consulaires, les entreprises ou les associations pour monter chaque action. Actyroles gère maintenant une quinzaine d'activités, comme un garage solidaire réservé à des personnes en dessous du seuil de pauvreté ou un service de mobilité solidaire. »*

### L'ENTREPRISE S'ADAPTE À CHACUN

Pour certaines activités, des acteurs de l'emploi ou des partenaires publics assurent des revenus complémentaires. Par exemple, la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne prend en charge pour les apprentis le transport solidaire proposé par Actyroles.

Le succès du projet repose sur la mobilisation des acteurs et sur la méthode employée. « On a inversé la logique des politiques actuelles : l'entreprise s'adapte à chaque personne et non l'inverse, analyse Christophe Devenne. Les personnes privées durablement d'emploi - on ne parle pas de chômeur, ni de bénéficiaire - sont parties prenantes et on sait aussi faire preuve de souplesse. Par exemple, un couple de salariés de l'EBE ne trouvait pas de solution de garde pour leur enfant trisomique avant et après l'école donc on l'accueille à Actyroles tous les jours. On a aussi montré qu'on pouvait vraiment fournir un emploi à tout le monde, alors que beaucoup de personnes n'ont aucune qualification. »

### QUEL ENCADREMENT ?

Seul point d'interrogation pour l'instant, la soutenabilité d'Actyroles dont le modèle économique reste incertain. Les EBE se rapprochent en effet des ateliers et chantiers d'insertion, des structures mieux financées par la puissance publique. Or Actyroles a grandi très vite et manque de ressources pour le management et les fonctions transversales qui ne peuvent parfois pas être assurées par des personnes inscrites dans le dispositif. Seuls cinq salariés de l'EBE assurent ces fonctions. « Les salariés sont peu autonomes, cela fait longtemps qu'ils n'ont pas travaillé et ils ont souvent d'autres problèmes », rappelle Christophe Devenne.

Aujourd'hui, Thiers souhaite développer de nouveaux emplois, en créant une autre EBE, peut-être en s'adossant à une structure existante. Actyroles a embauché, parmi les chômeurs intéressés, en prenant en compte l'ancienneté de leur demande d'entrée dans le dispositif et l'adéquation entre des emplois disponibles et leurs souhaits et capacités professionnels. Mais aujourd'hui, près de 150 autres personnes souhaitent y entrer. De même, plusieurs dizaines de territoires, en France, attendent l'élargissement de cette expérimentation.

<sup>1</sup> - Plus d'infos sur le travail d'ATD Quart Monde sur le projet TZCLD: [www.atd-quart-monde.fr/unemploiendroit/comment-page-2](http://www.atd-quart-monde.fr/unemploiendroit/comment-page-2)

Face à la raréfaction de l'emploi salarié, le travail indépendant prend davantage de place en milieu rural, malgré sa dimension précaire.

## Accompagner l'activité des personnes en difficulté économique

**E**n 2015, 27% des travailleurs non-salariés étaient considérés comme pauvres, contre 5 à 6% des salariés, 38% des chômeurs et 14% pour l'ensemble des Français. Chez les « indépendants », c'est le cas notamment des agriculteurs, commerçants ou artisans mais beaucoup moins des professions libérales (cf. tableau). Comme 86% des emplois salariés sont situés dans les grandes aires urbaines et que cette proportion continue à croître, celles et ceux qui cherchent un emploi dans les territoires ruraux pour s'y installer ou s'y maintenir, sont nombreux à se tourner vers le travail indépendant.

Dans les cantons ruraux d'Auvergne-Rhône-Alpes, la part du travail indépendant dans l'emploi peut dépasser 23% contre moins de 10% dans les villes. La création d'activité répond aussi à une recherche de proximité chez ceux qui arrivent en rural et répond peut-être au constat que la mobilité n'est pas LE facteur conditionnant l'emploi. « Il y existe une injonction à la mobilité faite aux jeunes et aux chômeurs, note Hélène Tallon consultante et géographe associée à l'UMR Innovation à Montpellier. Mais si c'est un facteur de retour à l'emploi pour les cadres, ça ne l'est pas pour les chômeurs non qualifiés. »

### FAIBLE RÉMUNÉRATION DES PROJETS

L'accompagnement à l'installation et à la création d'activité rurale et agricole a donc une importance particulière, d'autant que les néo-ruraux, les jeunes et les agriculteurs sont ceux qui sont le plus en difficulté (cf. p.11). Pour améliorer cet accompagnement, Hélène Tallon préconise de prendre davantage en compte la diversité des formes d'exercice (sous forme associative, coopérative...), celles que l'on qualifie parfois d'« alternatives » ou

« hors-normes », mais aussi d'évaluer leur capacité à « tenir » dans le temps. Il s'agit aussi de prendre en compte dès le départ la question de la faible rémunération des projets pour voir quels filets de protection mettre en place. Plus qu'à la notion de manque, la précarité renvoie en effet à celle d'incertitude et désigne la possibilité d'un processus de paupérisation. Le chômage, le travail indépendant, les emplois en CDD sont ainsi considérés comme « précaires » par rapport à la norme du CDI. Si certains peuvent envisager la vie en milieu rural en acceptant des revenus plus bas, en revanche, la précarité n'est jamais choisie.

### FACTEURS DE PROTECTION

Travailler sur la précarité suppose d'identifier les facteurs de basculement dans une situation de pauvreté et de limiter ces risques. Hélène Tallon en identifie cinq : les capacités personnelles comme les compétences y compris physiques ; les conditions externes, comme la disponibilité de l'emploi, qui permettent de conserver un statut ; la propriété privée ; la propriété sociale, dont le droit du travail, la sécurité sociale, les services publics... ; et enfin les protections communautaires, c'est-à-dire la famille, les réseaux, la communauté ou le voisinage. « Un risque, cela peut par exemple

être la dépendance à un seul employeur sur le territoire ou le manque de capital pour un projet, explique Hélène Tallon. Réduire les risques peut se faire par un accompagnement systémique, sur le temps long, de manière à sécuriser les personnes et les activités, comme on peut le voir dans certaines coopératives d'activité et d'emploi. L'indépendant, seul, a souvent du mal à s'en sortir. » Mais pour construire des politiques sur la création et le maintien d'activité et d'emploi, encore faut-il rendre visibles les projets et les personnes qui les portent et leur permettre d'accéder aux droits et à un accompagnement.

### PROCESSUS D'INVISIBILISATION

Pour Hélène Tallon, « il existe un processus d'invisibilisation des néo-ruraux et des jeunes ruraux pauvres. Cela peut-être plus ou moins volontaire, pour les personnes qui habitent dans des yourtes par exemple, ou pour ceux qui n'ont pas recours aux aides par méfiance, peur des contrôles ou de l'incompréhension des institutions. Mais il y a surtout de nombreuses situations qui invisibilisent ces personnes comme les vides dans les statistiques ou les politiques publiques. Il y a aussi la non-reconnaissance de certaines activités vues comme marginales par les élus, l'absence de formes de représentation ou de statuts adaptés ou la mobilité des saisonniers ou des jeunes nomades dont on appréhende mal le territoire de vie ».

### PAUVRETÉ DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS EN FRANCE

	AGRICULTEURS	ARTISANS	COMMERÇANTS	PROFESSIONS LIBÉRALES	CHEFS D'ENTREPRISES (20 SALARIÉS ET PLUS)	SALARIÉS PLURIACTIFS
Nombre total	493 000	820 000	698 000	761 000	133 000	102 000
Taux de pauvreté	20%	18,40%	22,20%	5,90%	2,70%	8,20%

On considère les travailleurs exerçant au moins une activité non salariée à titre principal et le seuil de pauvreté fixé à 60% du revenu médian. Source : Insee 2015 (Rapelli 2016)

HÉLÈNE TALLON

Mettre en mouvement les territoires pour lutter contre la pauvreté passe par un rapprochement des acteurs du développement local et de l'action sociale.

## Penser la pauvreté dans une approche de développement local

Les réponses apportées par la société à la pauvreté et à la précarité sont insuffisantes. Mais comment remettre ces problèmes au centre des politiques publiques ? Beaucoup d'acteurs de l'action sociale eux-mêmes, au-delà du manque de moyens, regrettent l'absence de transversalité, le cloisonnement entre actions, la difficulté à lancer des projets qui dépassent les simples logiques d'assistance et de prestations... Il existe pourtant nombre d'exemples, dans ce dossier et ailleurs, qui témoignent de l'intérêt de penser et agir sur la pauvreté dans une approche de développement local. Pour Philippe Lyet, sociologue et directeur de recherche à l'École supérieure du travail social, mieux répondre aux besoins de personnes précaires ou pauvres suppose de construire des territoires où les acteurs définissent collectivement un projet de développement dans lequel l'action sociale est pleinement inscrite.

Ces territoires doivent s'appuyer sur un cadre politique suffisamment cohérent, avec un projet local de développement porté par des élus et des institutions organisées et où les rôles de chacun sont clairs et définis. C'est le cas de la Vallée de l'Albarine avec son Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (cf. pVI). Les intervenants sociaux doivent être impliqués dans ce projet et inscrits dans des réseaux plus larges que ceux de la stricte action sociale. Ces dynamiques s'appuient sur une coopération entre acteurs, au-delà des logiques de concurrence ou d'une simple coordination et supposent de construire ensemble en intégrant les associations, élus et habitants mais aussi les personnes que l'on veut accompagner. C'est le cas, par exemple, dans les Territoires zéro chômeur de longue durée (cf. pX).

La journée « Pauvreté et précarité en milieu rural », organisée par Cap Rural le 28 mars dernier au Château de Goutelas à Marcoux (42), un centre culturel animé par une association, a réuni une centaine de personnes.



CAP RURAL

Il est nécessaire d'avoir dans ces territoires une organisation locale structurée pour aller au-delà d'une réponse à une urgence sociale. Alors les réseaux d'acteurs se rencontrent régulièrement, agissent ensemble, croisent leurs remontées d'informations et réalisent des diagnostics partagés. C'est le cas pour l'action du Pays des Combrailles sur la santé (cf. pVIII), avec un panel de citoyens et des moyens pour organiser des réseaux de soutien. Enfin, la méthode d'intervention sociale, monodimensionnelle et en direction d'un public cible, doit évoluer. Les territoires doivent s'appuyer sur une stratégie multidimensionnelle qui se rapproche d'un dispositif dans lequel on fait avec et pour les personnes. Comme l'explique Philippe Lyet : « Face à la réclusion sociale observable en rural, l'enjeu n'est pas tant d'aider que d'accompagner les gens pour qu'ils trouvent une place sur le territoire. »

Cap Rural souhaite initier une dynamique régionale en matière de cohésion sociale et se positionne non en spécialiste, mais comme catalyseur. Dans un premier temps, il apparaît nécessaire de favoriser une meil-

leure interconnaissance entre territoires ruraux acteurs sur cette thématique, mais aussi avec les structures en charge de l'action sociale (Caf, MSA, Départements...). Nous comptons organiser des sessions d'exploration pour des échanges de pratique et d'expérience et travailler sur le maillage des compétences avec les professionnels du développement local.

Le succès de cette première journée du 28 mars<sup>1</sup> nous amène à envisager d'autres rencontres sur ce modèle en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans cette dynamique, et en partenariat avec le Laboratoire d'études rurales de Lyon2, nous travaillons à la mise en place d'une thèse sur l'accessibilité à une alimentation de qualité pour les habitants pauvres et précaires du rural. Enfin, nous voulons lancer un groupe de travail régional pour réfléchir à ce sujet et faire du lobbying afin qu'il soit mieux pris en compte dans le développement local et les projets de territoire.

■ CAP RURAL

<sup>1</sup> - Les présentations des intervenants et différentes ressources sont disponibles sur : <http://caprural.org/co-construire/chantiers-en-cours/6558-pauvrete-et-precarite-en-rural>.

## politique Élus municipaux au bord de la déprime ?

À moins d'un an des prochaines Municipales, le sénateur des Landes Éric Kerrouche, propose quelques éclairages sur les difficultés rencontrées par les édiles lors de l'actuelle mandature.

**A** force de crier au loup, plus personne ne finit par y croire... À l'approche de chaque élection municipale, la menace du manque de candidats et des difficultés à constituer des listes, surtout en milieu rural, refait surface et les craintes ne se confirment en général pas. Dans un essai<sup>1</sup> publié fin 2018, le sénateur des Landes Éric Kerrouche (groupe socialiste et républicain) apporte néanmoins des éléments au moulin des craintes, dans un contexte où les désirs de participation et de démocratie directe n'ont pas été exprimés avec autant de force depuis longtemps.

En octobre 2018, le répertoire national des élus recensait 737 départs sur les trois premières années de mandat (2014-2017), soit quasiment autant que sur l'ensemble de la mandature précédente (775 entre 2008 et 2014), une tendance qui se prolonge en 2018.<sup>2</sup>

### UNE JUXTAPOSITION DE FACTEURS

Outre des difficultés « classiques » (cf. graphique), la mandature 2014-2020 a vu l'apparition de nouveaux facteurs générateurs de malaise. « *Il ne faut pas sous-estimer l'effet de la baisse de participation aux élections locales, un plancher ayant été atteint en 2014, analyse Éric Kerrouche. Elle traduit la désaffection et témoigne de la défiance vis-à-vis des politiques qui se crée même au niveau local.* »

Un autre facteur d'épuisement des élus réside dans le renforcement de l'intercommunalité, accentué avec la loi Notre d'août 2015. « *Dans certains territoires, l'administration a poussé auprès des préfets pour des réorganisations drastiques dans une course aux regroupements, détaille le séna-*

*teur. En termes d'emploi du temps, cela a pu être très compliqué pour les élus communaux et notamment les maires qui ont dû assister à de multiples réunions ; beaucoup ont été absorbés par le maelstrom administratif et certains ont été "essorés" dans des institutions où ils ne représentaient plus leur commune comme avant.* »

### SENTIMENT DE RUPTURE ET D'ABANDON

À ce facteur institutionnel, s'ajoutent des difficultés financières dans nombre de collectivités (quoi qu'en dise la Cour des comptes...), renforcées par des mesures prises au début du mandat d'Emmanuel Macron (suppression d'emplois aidés, diminution de la taxe d'habitation...). Pour Éric Kerrouche, « *il y a, plus globalement, un sentiment de non prise en compte voire de mépris des réalités locales impressionnant. Sans être dans un discours larmoyant sur les zones rurales, il y a néanmoins des problématiques spécifiques dans les communes les moins peuplées où*

1 - *Le blues de maires et des élus municipaux*, publié en novembre 2018 par la Fondation Jean Jaurès et disponible sur : <https://jean-jaures.org>.

2 - *Les préfets contestent l'ampleur des démissions de maires*, mis en ligne le 2 octobre 2018 sur le site du Monde.

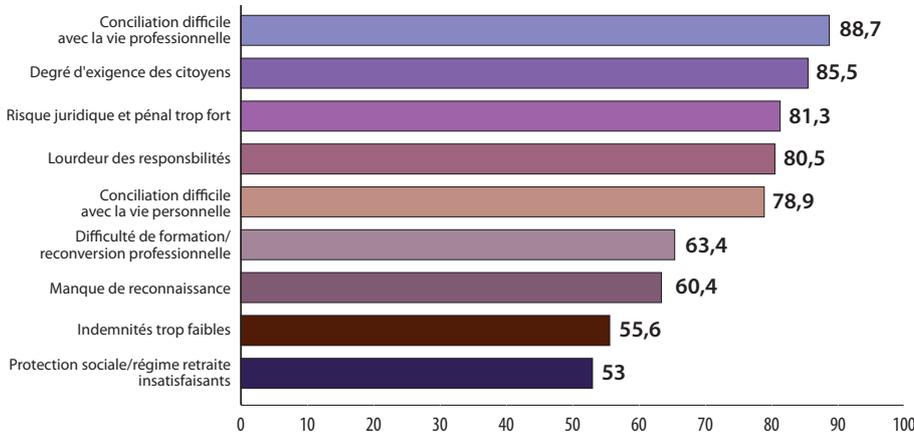
*on assiste à un "déménagement" du territoire en termes de services publics, de difficulté de déplacement... Les élus ne peuvent aller à l'encontre de décisions qui les dépassent, comme la fermeture d'une ligne de train, d'une maternité, les zones blanches alors que dans certaines villes on parle de l'arrivée de la 5G... »*

### CHANGER LES RAPPORTS

Le Grand débat (cf. p6-7), mis en place en début d'année par le gouvernement pour répondre au mouvement des Gilets jaunes, a pu quelque peu contrebalancer cette impression de mépris par un retour en grâce du local. « *Mais il ne convainc pas non plus tous les élus, loin de là* », estime le sénateur. Plus généralement, la place de l'élu, y compris local, a été démystifiée et la légitimité représentative donnée par l'élection est de plus en plus mise à mal. Ce changement « culturel » est peut-être d'ailleurs la plus grande source d'angoisse pour les élus...

■ HÉLÈNE BUSTOS (TRANSRURAL)

FACTEURS EXPLICATIFS DE LA CRISE DES VOCATIONS SELON LES ÉLUS MUNICIPAUX (%)  
TIRÉ DE LE BLUES DES MAIRES ET DES ÉLUS MUNICIPAUX (D14)



SOURCE : ENQUÊTE DU SÉNAT FACILITER L'EXERCICE DES MANDATS LOCAUX (2018)

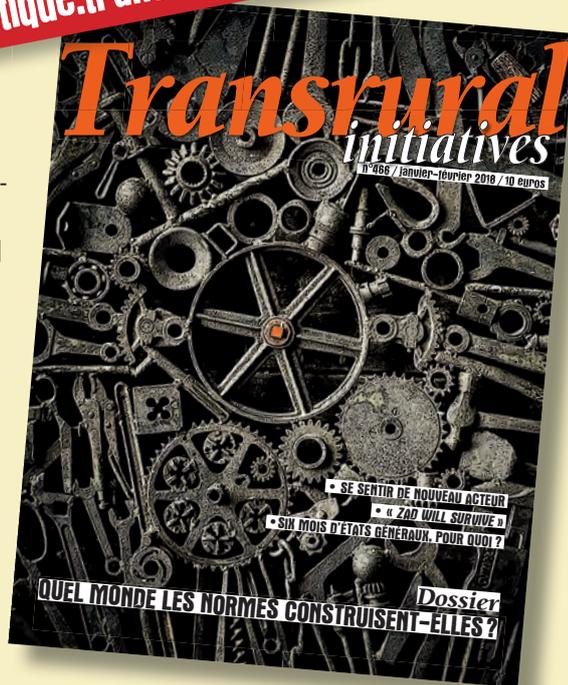
# Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner  
ou commander un numéro en ligne sur :  
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

## La revue associative des territoires ruraux

*Transrural initiatives* est une revue bimestrielle portée par des organisations de développement agricole et rural qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire. En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles. *Transrural* entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Agriculture et société : vers un nouveau contrat ; Repenser l'accueil des migrants dans les territoires ruraux ; Les champs de la culture revisités...).

Sans publicité, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



## BON D'ABONNEMENT

### Pour un abonnement d'un an (6 numéros de 40 pages) :

- Tarif normal (individus) : 55€ ;
- Tarif réduit (étudiants, chômeurs, temps partiel subi, abo. groupés – à partir de 5 personnes) : 45€ ;
- Tarif associations : 60€ ; Tarif institutions (collectivités, bibliothèques...) : 90€ ;
- À l'étranger : tarif normal : 65€ ; tarif institution : 95€.

Société : ..... Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

CP/Ville : ..... Tél. / mail (en cas de retour de numéros) : .....

Je souhaite recevoir une facture :  OUI  NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue,  
indiquez ici les coordonnées de la personne de votre choix, nous lui enverrons un numéro :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

